



Inscription à l'étude dirigée 2024-2025

L'étude dirigée concerne les élèves de P3 à P6 et est assurée par les professeurs aux Aubépinés de 15h40 et 16h40.

Je soussigné

Père/mère de

Classe de

Souhaite que mon enfant fréquente l'école des devoirs :

- Le lundi
- Le mardi
- Le jeudi

Signature du responsable :

- *Toute modification est à signaler au secrétariat.*
- *Si un élève inscrit ne fréquente pas l'étude dirigée pour une raison précise, merci d'en avvertir les professeurs par un petit mot dans le journal de classe.*
- *Lorsqu'un enfant est inscrit à l'étude dirigée, nous vous demandons de ne pas venir le rechercher avant la fin de celle-ci.*

Merci